

Aups, le 20 février 2026

Bernard DUTREY
Tête de liste
« AUPS EN CHŒUR »

à Madame Françoise RIVIERE
Présidente du Collectif Anti-Décharge XXL
Mairie – Place F. Mistral - 83630 Aups

Objet : Projet de décharge au lieu dit Eau Blanche – Commune d'Aups

Madame,

J'ai bien pris en compte votre courrier relatif à la situation sur la décharge XXL qui serait projetée sur une parcelle communale au lieu dit l'Eau Blanche, qui est, il convient de le rappeler, l'ancien site d'une déchèterie intercommunale Aups Tourtour qui fonctionnait tant bien que mal, sans aucune garantie au niveau de la pollution des sols, du risque d'incendie plusieurs fois déclenché avec pollution de l'air et risque d'extension en zone habitée, sans occulter non plus les conditions de travail négligées des agents communaux qui en avaient la charge.

Aujourd'hui, elle est fort heureusement remplacée par celle d'Aups / Villecroze / Tourtour au lieu dit Lutin, certainement perfectible mais avec beaucoup plus de garanties à tous les niveaux. Elle s'inscrit dans un déploiement de points de collecte, réparti sur le territoire des communes de la Communauté de Communes Lacs et Gorges du Verdon (CCLGV), mis à la disposition de ses résidents et professionnels.

J'ai pour ma part assisté à une réunion de travail en salle du conseil municipal d'Aups le 7 Juin 2022 où la société FAURE / DE BRESC nous présentait un projet d'extension et d'aménagement du centre de traitement des déchets inertes de maçonnerie déjà sur site, sous contrat avec la commune d'Aups pour les professionnels, qui n'a pas choqué les participants du fait de la teneur de l'exposé, bien qu'il n'ait été pris aucune décision à l'issue de la présentation.

Je réitère qu'aucune utilisation du site autre que les inertes de construction ne nous a été présentée à ce stade.

Au fil du temps et visiblement grâce à votre association, j'ai eu, comme d'autres collègues du Conseil Municipal et je pense au-delà d'Aups, des signaux, des alertes et nous avons eu des doutes sur le projet de création d'une décharge d'ordures ménagères XXL, mais qui n'étaient pas vraiment pris au sérieux du fait des informations « officielles » dont nous disposions, que je viens de vous évoquer.

Nous savons qu'il y a eu aussi organisation de visites de sites d'enfouissement dans la région qui peuvent nous faire questionner, sans pour autant faire de procès d'intention, mais en se posant valablement la question sur la raison et l'opportunité du déplacement, surtout dans cette période mal choisie s'il s'agissait de pure coïncidence.

Ayant entendu et vu sur les réseaux sociaux vos actions, nous étions méfiants quand même un peu plus de jour en jour, même si nous sommes exposés quelquefois dans notre mandat d'élus à des agitations non fondées et stériles.

Nous nous interrogeons, malgré qu'à chaque sollicitation sur le sujet notre Maire nous rassurait sur le caractère alarmiste de votre mouvement et que nous étions souverains car le projet était sur la commune d'Aups et qu'on avait toute latitude de le bloquer, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) protégeant nos intérêts.

Puis, à l'instar des communes limitrophes et au bruit porté par la population du bassin, nous avons voté à Aups et à la Communauté de Communes Lacs et Gorges du Verdon (CCLGV), des motions nous opposant clairement à ce projet.

J'ai pour ma part voté ces deux motions du fait de mes mandats électifs, mais ces positions m'apparaissent dérisoires et illusoires du fait des dispositions applicables au PLU d'Aups dans ce secteur, qui autorise une déchèterie.

Si nous sommes souverains à Aups, maîtres de notre destinée à quoi sert cette motion, sinon à gagner du temps et tenter d'atténuer la colère ? Mais dans quel but ?

En parallèle, de récents et conséquents aménagements routiers sont en cours et visiblement prévus encore sur les routes départementales 77 et 51 entre l'Eau Blanche et Tourtour, quelques timides élargissements d'accotement sur la déviation, peut être des projets à venir au-delà, vers Flayosc par le Hameau des Mandins (?), routes qu'on qualifiait de « pittoresques et touristiques » quand je travaillais au Département, en charge de leur entretien jusqu'en fin 2022.

Je ne peux être donc qu'inquiet sur l'intérêt subit porté à ce réseau non prioritaire à l'échelle départementale, de plus dans un contexte budgétaire contraint, comme par l'élargissement concomitant annoncé du pont sur la Bresque à Sillans la Cascade, sur la RD 560 en provenance de Saint Maximin la Sainte Baume, quant à lui connu comme réseau prioritaire.

L'itinéraire que j'ai décrit autour de notre village voisin Tourtour se dirige tout droit vers le péage autoroutier du Muy et je ne vous ferai pas l'affront de développer le risque de cette trajectoire et ses possibles conséquences.

Vous me demandez ma position et celle de mes colistiers, je pense vous l'avoir expliquée, nous sommes **TOTALEMENT CONTRE**, mais en restant lucides et honnêtes envers vous et la population, car **SAUF ETRE MENTEUR**, personne ne peut garantir qu'elle sera suffisante pour étrangler ce serpent de mer visqueux, qui nous glisse facilement dans les doigts.

En effet et de notre avis, il va falloir se fédérer entre communes de la CCLGV et du Parc Naturel régional du Verdon (PNRV), pour prendre **ENFIN** des mesures fermes et identiques sur le territoire afin de le protéger, car si d'aventure cette aberration ne naissait pas à Aups, elle pourrait se délocaliser de quelques centaines de mètres ou un peu plus loin et le problème ne serait que déplacé avec le même impact et les mêmes nuisances d'hygiène, d'environnement et de sécurité.

Vous évoquez les moyens et les engagements divers à prendre de manière isolée, mais ce n'est pas la solution à mon avis.

Il faut se concerter sur le périmètre à protéger et prendre ensemble puis séparément s'il le faut avec les pouvoirs administratifs et de police des Maires, toutes les dispositions pour sécuriser notre action, issue d'une volonté commune.

Si la liste **AUPS EN CHOEUR** obtient la majorité à Aups au soir du 15 Mars 2026, nous œuvrerons au grand jour et en responsabilité, nous engageant aussi à candidater à un poste au sein du Bureau (Président ou Vice Président) de la CCLGV, dont le siège est sur la commune d'Aups, le tout en concertation, intelligence, force et respect mutuel des élus des autres communes.

La décharge XXL n'est pas un risque Aupsois ou Haut Varois, il est celui d'un territoire sur deux départements, sensé être protégé, car en zone naturelle.

Je ne vous en dirai pas plus sur notre opposition **CONTRE SANS RESERVE** et tiens à vous remercier et féliciter d'avoir été réactifs, d'avoir décelé des comportements troublants sur ce dossier et de nous avoir alertés.

Aux futurs élus maintenant de faire le boulot pour qu'il n'y ait plus d'ambiguïté et que la population soit informée en temps réel et de manière authentique.

Sur ce dossier-là, nous ne serons pas derrière vous, mais à vos côtés pour qu'il soit classé sans suite.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

Bernard DUTREY

Tête de Liste AUPS EN CHOEUR – Elections Municipales 2026 à Aups